***PETITION CONTRE LES DEREMBOURSEMENT DES TRAITEMENTS DE L’ARTHROSE***

L’arthrose, en particulier l’arthrose des genoux est une maladie fréquente, touchant aujourd’hui en France plus de 5 millions de nos concitoyens.

Il s’agit d’une affection chronique, qui une fois débutée, tend à évoluer vers une aggravation progressive des douleurs, une limitation fonctionnelle parfois très importante, conduisant à une réduction de l’autonomie. . Elle est évidemment plus fréquente et invalidante chez les patients les plus âgés.

La prise en charge de cette maladie repose sur un ensemble de traitements, qui associe des mesures physiques (perte de poids, rééducation, cures thermales…) et des traitements médicamenteux (antalgiques, anti-inflammatoires, traitements de fond de l’arthrose, injections intra-articulaires de corticoïdes ou d’acide hyaluronique). En dernière intention, la pose d’une prothèse totale peut être nécessaire.

Les injections d’acide hyaluronique ou les médicaments anti-arthrosiques, parfaitement bien tolérés, permettent souvent d’obtenir une diminution voire une disparition des symptômes, voire de retarder la mise en place de prothèses.

**Les traitements de fond de l’arthrose sont actuellement remis en cause et menacés de ne plus être pris en charge par la Sécurité Sociale.**

Cela concerne en particulier **les injections d’acide hyaluronique**, faites par votre Rhumatologues qui sont menacées **de ne plus être remboursées**. Nous savons que ce traitement permet à nombre de malades d’être améliorés durant 6 mois, voire un an, ce qui permet d’éviter de nombreuses consultations et examens supplémentaires, ou des traitements potentiellement plus dangereux. Un tel déremboursement aboutira à réserver les injections d’acide hyaluronique dans la gonarthrose aux patients financièrement les plus aisés, contribuant ainsi un peu plus à une **médecine à double vitesse, et pénalisant toujours plus les seniors dans ce pays.**

**Afin de manifester votre désaccord** nous vous proposons de signer la **pétition** (sur internet : www.stop-arthrose.org/petition ou version papier que votre rhumatologue fera remonter à l'Association Française de Lutte Anti-Rhumatismale.)

Nous vous engageons aussi à **écrire au ministère de la santé** : Madame Marisol TOURAINE, Ministère de la Santé, 14 avenue Duquesne, 75007 PARIS